

Annexe C

**Inventaire des formules d'intégration des apprentissages
prescrites dans les différents programmes concernés**

TABLEAU C.1
Inventaire des formules d'intégration des apprentissages prescrites
dans les différents programmes concernés

Programme	Numéro	Formule d'intégration	Pondération hebdomadaire ¹	Session visée	Optionnel ou non
Techniques physiques					
1. Techniques de chimie analytique	210.01	Stage industriel ²	0-4-1	6 ^e	Non
2. Techniques de chimie-biologie	210.03	Stage	0-6-1	6 ^e	Non
3. Techno. de l'estim. l'éval. immobilière ¹	221.04	Projet de fin d'études	1-3-2	6 ^e	Oui
4. Techniques papetières	232.01	Projet dirigé 1 ³	1-3-3	5 ^e	Non
5. Technologie du génie industriel	235.01	Stage industriel	0-8-2	5 ^e ou 6 ^e	Oui
6. Techniques d'analyse d'entretien	241.05	Stage industriel ⁴	0-8-2	5 ^e ou 6 ^e	Oui
7. Techniques de génie mécanique	241.06	Stage industriel	0-8-2	5 ^e ou 6 ^e	Oui
8. Tech. de transf. mat. plastiques	241.12	Stage industriel	1-6-1	6 ^e	Oui
9. Électrotechnique	243.00	Projet 2 ⁵	2-3-2	6 ^e	Non
10. Électrodynamique	243.01	Projet 2 ⁵	2-3-2	6 ^e	Non
11. Électronique	243.03	Projet 2 ⁵	0-3-1	6 ^e	Non
12. Soudage	270.03	Projet de fin d'études	0-4-2	6 ^e	Non
13. Technologie minérale	271.00	Projet d'exploitation	0-3-1	6 ^e	Non
14. Construction aéronautique	280.01	Projet de conception	1-4-1	—	—
15. Entretien d'aéronefs	280.03	3 stages d'entretien	0-4-1	—	—
16. Avionique	280.04	Stage en avionique	0-5-1	6 ^e	Non
Techniques administratives					
1. Techniques administratives	410.12	Projet de fin d'études	0-4-4	6 ^e	Oui
2. Techniques de bureau	412.02	Projet de fin d'études ²	1-7-1	6 ^e	Non
3. Informatique	420.01	Projet de fin d'études 1 et 2 ³	1-3-2	5 ^e et 6 ^e	Non

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Cahiers de l'enseignement collégial 1992-1993, Québec, gouvernement du Québec.

¹ En plus des activités à caractère plutôt théorique, il existe, dans les programmes de formation collégiale, des travaux pratiques, des laboratoires ou des stages qui sont prescrits suivant un nombre déterminé d'heures par semaine. De telles activités pratiques se distinguent d'ailleurs du travail personnel requis de l'étudiant. C'est la pondération des cours, soit trois chiffres distincts (ex. : 1-3-2) qui indique la répartition hebdomadaire de ces trois types d'activités prévues dans un cours.

² Un cégep peut également offrir un stage d'intégration (1-3-2).

³ Un projet de fin d'études 2 (0-4-2) est également prévu en 6^e session.

⁴ Un cégep peut également offrir à la place, soit un projet d'entretien industriel (1-4-2) ou une microthèse (0-5-1).

⁵ Il y a également Projet 1 (1-2-1) qui est prévu en 5^e session.

TABLEAU C.2
Bilan des formules d'intégration des apprentissages prévues aux programmes
en 1992-1993 suivant différentes pondérations hebdomadaires

Pondération hebdomadaire	Programme d'études		
	Techniques physiques N	Techniques administratives N	Tous les programmes N
X-3-Z	9	4	13
X-4-Z	4	7	11
X-5-Z	1	—	1
X-6-Z	3	—	3
X-7-Z	0	6	6
X-8-Z	4	—	4
TOTAL	21	17	38

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Cahiers de l'enseignement collégial 1992-1993, Québec, gouvernement du Québec.